

Quatre personnages, nés en Tarentaise et favorables à la réunion de la Savoie à la France, en 1860.

Un médecin et homme politique : Jean-Antoine Jacquemoud ; un homme d'église, l'archevêque de Chambéry, Alexis Billiet ; un militaire à la retraite, Jean-Marie Merme ; un historien, Emile Plaisance qui écrivait sous le nom de Pascalein.

J'ai choisi de présenter ces personnages car ils sont nés en Tarentaise, mais aussi parce que j'avais rassemblé des notes pour répondre à nos correspondants. Je dois aussi remercier Monique Gherardini qui me fournit toujours les renseignements dont j'ai besoin quand il faut consulter les archives diocésaines. Quant à moi, j'ai lu les écrits de ces quatre personnages et je vais m'en servir très largement.

Le contexte politique a déjà été précisé lors des 2 conférences précédentes, je ne vais donc pas reprendre ces explications. J'aurais pu aussi parler de la carrière d'Amédée Greyfié de Bellecombe ou de Mgr Charvaz, mais cela a déjà été traité.

Jean-Antoine Jacquemoud

C'est un moûtiérain.

Le docteur Jacquemoud, né le 26 novembre 1806, est le fils d'un commerçant de Moûtiers. Son père Jacques-Marie, né à Le Bois se disait « négociant » ; sa mère était aussi fille de « négociant » et née à Moûtiers.

A-t-il fréquenté le Collège Royal à Moûtiers ? *je ne sais pas* ; il a bénéficié d'une formation classique et a écrit : « avant d'être, dans nos études, grecs, romains, français, voire même anglais byroniens ... il ne nous siérait pas mal, à nous hommes de Savoie, d'être un peu savoisien. La fibre nationale est toujours forte et vibrante dans notre cœur ».

Il a fait des études de médecine à Turin puis s'est installé à Moûtiers. Il s'y est marié en 1833. Il a épousé Philiberte Françoise Canton, fille de Michel né à Moûtiers et employé aux Royales fonderies de Conflans.

Jacquemoud fut un poète

Pour le connaître dans sa jeunesse, il faut ouvrir **ses ouvrages poétiques**. La poésie était alors un moyen d'expression très en vogue et Jacquemoud a écrit « j'ai fait comme tout le monde ».

En 1838, il a participé au concours de poésie organisé par l'Académie de Savoie (c'était alors la Société Royale Académique de Savoie) ; celle-ci souhaitait encourager les jeunes talents : il fallait composer un poème héroïque consacré à Amédée VI. On se passionnait alors pour l'époque médiévale ; c'est l'époque romantique. Il y avait aussi une volonté politique : il fallait exalter la dynastie, le terroir, la patrie. Et Jacquemoud a composé « **Le Comte Vert de Savoie** » parce que dit-il, il voulait participer à la construction d'un monument à la gloire de la Savoie ; il précise qu'il est conscient de son manque de talent et de génie ; c'est pourtant lui qui a reçu le prix. Le jury a remarqué « de l'élévation, de la pureté, du mouvement et tout ce qui caractérise la poésie ». Cet ouvrage a été publié à Paris en 1844. (*je ne sais pas pourquoi ce livre n'a pas été publié à Moûtiers !*).

Dans la préface, Jacquemoud affirme qu'il a consulté les documents authentiques pour faire revivre les hautes images de l'histoire de la Savoie. Trois extraits ont été présentés dans la Savoie poétique de Jules Philippe en 1849.

En 1849, Jacquemoud était déjà un homme politique connu.

Voici des vers qui montrent que dès sa jeunesse, le poète portait intérêt au bien du peuple. « Puissants, pour qui la terre est un tapis de roses,

Ne foulez pas celui dont la sueur l'arrose !

Princes, faites du bien au peuple ! »

En 1840, Jacquemoud participait encore au concours de l'Académie de Savoie.

Le thème imposé était le Progrès de l'industrie en Savoie. Il a composé son

« **Essai d'harmonies lyriques sur le progrès de l'industrie savoisienn**e ». Cet

ouvrage a été publié dès 1840 à Paris. Un poème s'intéresse au Pont de la Caille qui venait d'être construit sur la nouvelle route entre Genève et Annecy ; c'était une réalisation qui prouvait les progrès de l'industrie métallurgique.

Voici ce qu'il a écrit :

« Les peuples marcheront d'un pied ferme et vainqueur

En cette ère où la paix, mère des industries

Approche par les nœuds du trafic les patries ...

... Dans un vivant contact par ce nœud affermies

Au cœur de nos vieux monts, ces nations amies

Viendront pleines d'espoir rajeunir leurs destins ...

..... se féconderont par l'échange »

La modernisation imposait les échanges ; la génération à laquelle appartenait Jacquemoud ne pouvait ignorer le libéralisme ; il n'était plus possible de maintenir l'isolement de la Savoie.

Encore quelques vers :

« L'homme subjugué tout, les airs, la terre et l'onde ;

Il conquerra le temps comme l'immensité ;

L'Univers ne sera qu'une seule cité ! »

Selon Jacquemoud, la Savoie pouvait croire au progrès car :

« Surtout, comme un fanal, n'a-t-elle pas, pour faire

Sa marche sans écart dans la nouvelle sphère,

Son guide souverain, à l'œil plein de clarté,

Dont les penses sont hauts comme son front suprême,

Brillants comme son diadème,

Et forts comme sa royauté ? »

Malgré une « versification souvent trop laborieuse », le jury a gratifié le talent et la facilité de ces vers et Jacquemoud a partagé le prix avec Jean-Pierre Veyrat !

En conclusion de cette 1^{ère} partie, celle de la poésie, nous pouvons dire que la poésie a fourni à Jacquemoud l'occasion d'exprimer son amour pour la Savoie, sa foi dans un avenir marqué par le progrès et soutenu par la monarchie.

Jacquemoud : un homme politique

C'est en 1848, avec le Statut constitutionnel que Jacquemoud a commencé sa **carrière politique** et il a choisi le parti démocrate.

Le Statut du 4 mars établissait un régime constitutionnel pour les états sardes. Le pouvoir législatif est alors détenu par le Sénat et la Chambre des députés. Le droit de vote pour l'élection des députés est réservé aux contribuables payant 20 livres d'impôts directs ou 400 livres de loyers pour les industriels et commerçants.

Les années 48 et 49 ont connu une grande instabilité politique liée à la guerre contre l'Autriche ; ceci conduisait au déficit financier qui amena un emprunt forcé que n'acceptent pas les Savoyards qui constatent le marasme économique et de lourdes pertes militaires.

Jacquemoud est élu député de Moûtiers aux 4 élections des années 1848-1849. La première législature a duré du 8 mai 1848 au 30 décembre. Les élections suivantes ont eu lieu le 29 janvier 1849 mais l'assemblée a été dissoute le 30 mars et la suivante le 20 novembre 49.

Après la 1^{ère} législature, Jacquemoud a voulu faire connaître aux Moûtiérains son action et sa pensée ; il a alors publié ses discours et quelques textes choisis : **« Discours du docteur Jacquemoud prononcés à la Chambre des députés pendant la dernière session »**.

Jacquemoud était éloquent ; il se présentait comme un homme libre, dévoué. Il affirmait qu' « accepter le pouvoir ... c'est faire acte d'abnégation personnelle ». Je dois préciser qu'il fallait séjourner à Turin et qu'il n'y avait pas d'indemnité parlementaire !. Il expliquait ce que signifiait pour lui être démocrate : c'est n'accepter entre citoyens d'autres distinctions que celles du mérite, du talent, de la vertu et du dévouement civique. Il dénonçait donc la pratique des listes électorales qui proposaient aux électeurs le nom de notables qu'il était recommandé d'élire. Jacquemoud dénonce l'injustice de ces listes, inadaptées à la Tarentaise puisque les 2 députés de Tarentaise n'y étaient pas proposés (Jacquemoud et Carquet). Ces listes cherchaient à écarter, selon lui, les plus habiles avocats, les plus distingués médecins, les procureurs les plus instruits, les négociants les plus recommandables.

Jacquemoud s'est préoccupé d'empêcher la confiscation des libertés fondamentales, récemment acquises, et s'est opposé à l'adoption, sous couvert du maintien de l'ordre, d'une loi de sûreté publique, selon lui, arbitraire, préjudiciable à tous les citoyens et plus particulièrement sévère pour les réfugiés lombards. Ces réfugiés étaient nombreux dans la région de Gênes ; ils avaient fui après les désastres de la guerre contre l'Autriche ; ils inquiétaient. Ces réfugiés lombards, peu après, ont manifesté leur gratitude dans un texte où ils louent « la sympathique intelligence de l'homme libre » qui a fait tomber la loi et a prononcé « en plein parlement, les paroles les plus nationales, les plus patriotiques, les plus italiennes » ; voici quelques unes de ces paroles : « Vous repousserez donc, j'en suis sûr, Messieurs, la loi d'exception qu'on propose à

vosre sanction ; car si vous entriez dans la voie des excentricités réactionnaires, il adviendrait qu'après avoir aujourd'hui obtenu de vous un vote contre les réfugiés lombards, on s'enhardirait demain à vous demander un autre contre les cercles politiques, puis demain un autre contre le journalisme ... ».

A l'élection suivante, Jacquemoud a été élu député de Rapallo et d'un collège de Gènes.

Ce discours de Jacquemoud donne des indications sur sa position au sujet de ce qu'on appelait la cause italienne, c'est-à-dire la réalisation de l'unité italienne. Il aime la culture italienne et soutient la cause italienne mais il n'accepte pas que la Savoie se trouve engagée dans une guerre qui ne la concerne pas et qu'elle ait à payer les frais d'une guerre dont elle ne peut tirer de bénéfices. Il dit à ce sujet : « la grande palme du combat italien remportée », les savoyards resteront pauvres et isolés, c'est la destinée de leur « anomalie nationale ».

Il n'acceptait pas la charge de l'emprunt forcé car la Savoie est épuisée ; la crise économique sévit avec une mauvaise récolte des pommes de terre, une épizootie à un moment où l'émigration est perturbée par la situation politique en France. Il ajoute même qu' « il ne conviendrait pas de combler la mesure ». Alors, quand les intérêts de la Savoie sont en jeu, Jacquemoud vote avec les conservateurs qui en la personne du marquis Costa de Beauregard ont exposé, en décembre 48, les revendications des Savoyards.

Pourtant, Jacquemoud soutient la politique anticléricale du gouvernement de Turin ; cela lui vaut les critiques des conservateurs moûtiérains qui n'hésitent pas à « se servir des armes de la calomnie ».

Quelle est cette politique anticléricale du gouvernement : il y a eu au printemps 1848 l'expulsion des Jésuites et des Dames du Sacré Cœur ; en 49, la loi avait aboli la juridiction ecclésiastique, ce qui faisait que les membres du clergé étaient désormais soumis aux tribunaux ordinaires ; en 1852, le gouvernement n'a pas réussi à faire accepter son projet de mariage civil ; en 1854 la liberté religieuse est reconnue ainsi que la suppression des congrégations sauf les congrégations enseignantes. Jacquemoud explique son point de vue dans son discours sur les affaires de Rome le 15 décembre 1848 : « MM. les prélats, et notamment ceux de Savoie, ont la démangeaison de s'immiscer dans les affaires politiques ... nos frères les démocrates d'Italie sont mis à l'index parce qu'ils réclament leurs droits politiques ... on serait incrédule en religion, parce que l'on croit à la résurrection de l'Italie ». (Faire l'unité italienne, aboutit à détruire le pouvoir temporel du pape, et pour les savoyards, le pape était avant tout le chef de leur religion).

Il faut bien dire que les savoyards avaient l'impression que leurs députés n'étaient pas écoutés à Turin : « qu'est-ce que nos députés font au parlement ? » (*De l'annexion de la Savoie ...*) ; les députés non savoyards étaient absorbés par d'autres soucis, les désastres de 2 guerres surtout. En conséquence, Jacquemoud démissionne en 1852 ; il avait constaté en 1849 que le pouvoir démocratique est « un vampire qui dévore les hommes ». On le présentait alors comme « livré aux

opinions extrêmes » (*Hudry : Vx Conflans 1966*). Pourtant, il est réélu en 1857. Cette année, la Savoie étant hostile à la politique de Cavour, n'a envoyé que 2 démocrates sur 22 députés au Parlement. La dissolution de la chambre des députés était due à l'hostilité provoquée par l'aggravation constante des impôts, les pertes élevées durant la guerre de Crimée et pour la Savoie, la lutte contre le clergé et le Saint Siège. Pourquoi les Tarins ont-ils élu un démocrate alors que le clergé condamnait la politique anticléricale du gouvernement de Turin ?

Jacquemoud avait déjà exposé sa position sur ces questions religieuses en 1848 ; il n'est pas hostile à la religion car le pouvoir spirituel est « tout à fait propre à moraliser l'âme du peuple », mais il n'accepte pas qu'on donne « aux plus simples faits du monde social une fausse couleur religieuse » ; il ne veut pas la confusion du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel, c'est pourquoi il s'associe au gouvernement qui reconnaît « avec respect dans Pie IX le prêtre du Christ, et non plus le prince temporel ».

Alors pourquoi la Tarentaise n'a-t-elle pas envoyé un conservateur au parlement en 1857 ? L'abbé Hudry en 1966 (*Les élections de 1857 en Tarentaise, VxConflans*), ... a cherché à répondre à cette question ; c'est peut-être parce que les conservateurs n'ont pu proposer un candidat connu et que l'on faisait confiance à Jacquemoud, ; ce médecin connaissait bien les difficultés de la province. Le docteur Jacquemoud était surtout l'élu des communautés rurales ; les populations des vallées de Tarentaise ont toujours gardé une véritable indépendance spirituelle. Les curés, issus de ces populations avaient la sagesse de ne pas trop s'immiscer dans les affaires du « siècle » et les problèmes de politique générale paraissent assez éloignés des bureaux de vote.

En 1857, les députés savoyards, en majorité conservateurs, sont restés impuissants à Turin ; les députés italiens bien plus nombreux ne pensaient qu'aux annexions à réaliser en Italie. Les Savoyards jusqu'en 1848 avaient pu vivre unis aux provinces de langue italienne, mais avec un régime démocratique, le nombre des italiens leur enlevait toute influence. Bien des savoyards pensaient désormais qu'il fallait changer de régime. Le chanoine Martinet, dès 1848, pensait qu'il fallait un régime à part pour la Savoie ; il lui fallait une administration distincte : c'est ce qui apparaît dans son livre « Que doit faire la Savoie, par un Savoisien » ; ceci vous a été présenté le mois dernier.

Désormais, les députés savoyards regardent de plus en plus vers la France. Jacquemoud avait déjà exprimé son attachement à la France : en 1848, il a composé un chant patriotique dans le contexte de la révolution de février : ce chant est intitulé : Montagnards de Tarentaise ; le texte n'a pas été imprimé mais une copie manuscrite a été communiquée à l'abbé Hudry qui a pensé que sa reproduction intégrale n'avait aucun intérêt (*Vieux Conflans, 1er trimestre 1962*); pourtant une strophe est restée célèbre et souvent répétée ou imitée ; Jacquemoud a confirmé qu'il était l'auteur de ce texte :

« Ah ! cette sœur qui nous est chère,
De tous nos cœurs nous l'appelons

Nos cœurs vont où va notre Isère

Et le penchant de nos vallons »

En 1860, Jacquemoud rappelait à la mémoire de ses concitoyens cette strophe composée 12 ans auparavant et ajoutait « Vive Napoléon III

La France et la liberté »

Dès 1848, au parlement, Jacquemoud expliquait qu'il ne faudrait pas oublier que la Savoie parle la langue de Vaugelas (un savoyard qui a travaillé au perfectionnement de la langue française) ; que la nature a élevé « l'immense limite des montagnes entre l'Italie et la Savoie ». Ce thème des frontières naturelles était ignoré en Savoie autrefois mais il commençait à être souvent avancé. Quand il fallut voter sur l'emprunt forcé (nécessaire au gouvernement qui menait la lutte contre l'Autriche), Jacquemoud annonça que cet emprunt « apprendra à la Savoie d'une manière définitive ce qu'elle doit désormais faire de notre nationalité ... il nous enseignera quelles solutions nous avons à prendre ». Quel fut le résultat de l'opposition des Savoyards au Parlement ? : la Savoie fut dispensée de souscrire à l'emprunt forcé.

Et nous voici en 1860 : Jacquemoud n'est pas parmi les signataires de la déclaration du Comité annexionniste de Moûtiers (que vous avez vue au musée), mais Carquet y était. Jacquemoud a tardé à manifester son accord car le parti démocrate craignait le pouvoir impérial autoritaire. Finalement, il s'est engagé en publiant une brochure destinée à prouver qu'il fallait voter pour la France : « **De l'annexion de la Savoie à la France** ». Ce texte affirme que les Savoisiens sont « naturellement Français » ; il analyse les avantages attendus du rattachement de la Savoie à la France car la vitalité française réveillera la Savoie (la France a connu sous le second Empire un développement économique spectaculaire) ; les émigrés « seront chez eux à Paris » : l'émigration restait nécessaire à l'économie savoyarde. Je vais lire un extrait d'un poème ancien de Jacquemoud évoquant cette émigration :

« Elle a vu jusqu'ici le cœur gros d'amertume,
Ses fils de la montagne, à la saison des brumes,
Fuyant, pauvres oiseaux ! leurs soleils trop ingrats,
Chercher la gourde au flanc, pèlerins d'industrie,
Dans quelque étrangère patrie,
La tâche qu'il faut à leurs bras.
Un jour ils n'iront plus ... »

Ne pas voter oui ce n'est pas simplement conserver la situation actuelle, c'est s'engager dans l'incertain de la nouvelle Italie.

Tous les votes à Moûtiers ont été favorables à l'annexion : 440 votants et tous oui. Jacquemoud a sans doute aidé à rallier les démocrates comme l'a fait Carquet.

A partir de 1860, Jacquemoud ne sera plus député.

Aux élections du 25 mars 1860 pour le parlement sarde, la Tarentaise a élu un député conservateur : Greyfié de Bellecombe. Le comte Greyfié de Bellecombe

avait présidé, quelques jours auparavant, la délégation savoisienne chargée de protester auprès de Napoléon III contre l'abandon éventuel du Chablais et du Faucigny à la Confédération suisse. Il a eu un rôle absolument prépondérant et remit à Napoléon III, le 20 mars, un programme de l'œuvre à accomplir par la France.

L'approbation de la politique de Cavour n'avait pas empêché Jacquemoud d'être élu en 1857 mais en 1860, le clergé ayant fortement appuyé pour l'annexion à la France, l'ancien député était jugé « trop avancé ». Analysons cette opinion : je vais d'abord lire ce qu'il écrit à ce sujet : « la démocratie commence ... , demain elle sera la reine du monde. Dans sa progression continue, elle éclairera ses obscurs et aveugles détracteurs ... En politique ... tout se fait par transition ; ... ne précipitons rien follement ; le temps et l'opinion publique n'ont jamais laissé subsister ce qui s'est fait sans eux. Un élan trop pressé est presque toujours suivi d'un mouvement en arrière ! »

J'en reviens au clergé : Jacquemoud a expliqué que les évêques de Savoie n'hésitent pas à intervenir dans le domaine politique : « les prélats et notamment ceux de la Savoie ont la démangeaison de s'immiscer dans les affaires politiques ... Nous sommes les partisans de l'Episcopat purement religieux ... Il paraît que MM. nos évêques de Savoie ont bien de la peine à comprendre la grande parole de leur maître : Mon règne n'est pas de ce monde ! »

Le docteur Jacquemoud

Que savons nous du médecin ? Il eut certainement plus de temps pour exercer la médecine à partir de 1860 ; il fut aussi membre du conseil municipal, élu en 1865.

Comme les autres médecins de Moûtiers, il s'intéresse à la médecine thermale et vante les eaux et le climat de Brides ; il produit en 1866 une brochure « **Guide médical aux eaux thermales de Brides-les-Bains** », par le docteur Jacquemoud ex député au parlement de Turin, membre de plusieurs sociétés médicales ... Il y explique les raisons de l'exceptionnelle salubrité de l'atmosphère à Brides : « c'est peut-être à la nature privilégiée de son climat que Brides-les-Bains doit de n'avoir jamais été visité par le choléra ni même inquiété par aucune influence endémique ».

En 1867, il publie à Moûtiers « **Préservation-traitement-Causes, suivi de la première et seule étude qui ait été faite jusqu'ici sur le choléra des Alpes** ». Jacquemoud avait constaté les ravages du choléra en Tarentaise en 1854 ; cette année, il n'était pas à Turin. Il fournit donc des renseignements statistiques intéressants cette épidémie et insiste sur la nécessité de la préservation qui consiste dans la ponctuelle observation des lois de l'hygiène. Il espère les voir appliquer à la suite du progrès économique. Voici quelques extraits de ses observations : les lois de l'hygiène seront toujours notre meilleure sauvegarde ; évitez d'habiter les lieux où il y a entassement de population ; les 2 premiers

aliments éthérés de la vie humaine sont l'air et la lumière ; faites des promenades hors de la cité, des excursions dans la campagne ; les municipalités devront ouvrir de grandes voies de circulation à l'intérieur des villes ; nous mangeons trop, nous buvons trop ; la prophylaxie est supérieure à la thérapeutique ; mieux vaut prévenir que guérir ; on voudrait des remèdes qui guérissent à vue ... mais la nature ne pardonne rien de ce qui se fait contre ses lois éternelles. Jacquemoud a beaucoup travaillé pour écrire ce livre : « j'ai consulté bien des ouvrages sur le choléra ; j'ai examiné à peu près tout ce qui a été écrit de plus actuel sur cette épidémie car le premier devoir pour un médecin c'est bien de nous mettre tout d'abord en quête de moyens propres à nous soustraire à ses atteintes ou au moins à en faire avorter les effets ».

En 1869-70, Jacquemoud écrit dans le journal d'opposition et anticlérical *Le Savoyard*. Après la chute de Napoléon III, le 6 septembre, la population de Moûtiers nomme par acclamation une commission municipale provisoire. Le 9, celle-ci se choisit un président : c'est Jacquemoud. La République est accueillie favorablement en Savoie. Jacquemoud était hostile au gouvernement de l'Empire qui a plongé, dit-il, le pays au fond d'un abîme de calamités et de douleurs. Désormais républicain, il proclamait que la république est « le plus solide adversaire des utopies communistes, de la guerre sociale », que « les lois, la propriété, les personnes, le culte religieux et la liberté individuelle tout ce qui est respectable a été scrupuleusement respecté ». (*Echo des Alpes*). Ses concitoyens lui confient la difficile tâche du maintien de l'ordre, de la tranquillité générale dans la commune. On le voit partout.

Il est élu au conseil municipal (mai 1871) mais ne sera jamais le maire de la ville. Ce conseil municipal, en 1871, ouvre une école communale laïque concurrente de l'école libre des sœurs de Saint Joseph. L'école laïque, faute d'élèves a fermé en 1874 ; la guerre scolaire a sévi à Moûtiers comme ailleurs, mais on ne peut en rendre Jacquemoud seul responsable comme l'a fait l'historien Trésal.

Aux élections législatives de 1871, la gauche présente Carquet qui est élu ; il n'y a plus alors qu'une seule circonscription en Tarentaise. Aux élections partielles de 1872, Jacquemoud est candidat de la gauche en Maurienne ; il est faiblement devancé par un conservateur que le clergé avait activement recommandé (Le cardinal Billiet avait adressé une circulaire expliquant que le comité conservateur, ayant proposé un membre qui réunit les conditions désirables, il convenait d'élire un bon catholique. Cette circulaire a été reproduite dans la presse parisienne : p.530, dans *La Savoie dans la vie française de 1860 à 1875*, Jacques Lovie) ; son échec a donné lieu à des plaintes à l'assemblée, sans succès. (C. Sorrel pense que les électeurs mauriennais ont moins choisi le politicien conservateur que l'enfant du pays opposé au tarin ; *La Savoie de la Révolution à nos jours*, p.303).

De 1871 à 1875, Jacquemoud est conseiller général pour Moûtiers. Il participe activement aux séances. Il encourage les efforts du département pour développer la vaccination, l'enseignement. Il voudrait un enseignement gratuit et obligatoire pour faire disparaître la choquante inégalité parmi les enfants et entre les

familles. Il accepte la liberté de l'enseignement car elle assure le progrès par l'émulation et la concurrence ; il encourage les écoles de hameaux. Il voudrait voir améliorer la condition sociale des instituteurs et institutrices car « l'éducation des générations futures est aujourd'hui le seul et vrai domaine où notre pays puisse être maître de ses destinées ». Je lis le texte d'un rapport qu'il fit au conseil général en novembre 1871 : « les études primaires font un peuple d'hommes, une nation de citoyens, une société intelligente et compacte. Ceci dure, vit fortement et honore l'humanité. L'instruction populaire a d'abord pour effet de supprimer la vile multitude, cette tourbe aveugle qui proclame les Césars et subit ensuite machinalement leurs désastres ... ».

Jacquemoud démissionne du Conseil général en 1876, brisé par le décès de son dernier enfant à 23 ans ; ses 2 autres enfants sont décédés plus jeunes, à 4 ans et à 9 ans. Son dernier fils Joseph Antoine Romuald donnait les plus belles espérances ; il avait publié en 1869 à Moûtiers ses Etudes d'histoire naturelle (un recueil d'entomologie sans prétention); le fils avait sans doute besoin d'écrire, comme son père car dit-il : « chacun, à notre époque, est libre de penser comme il l'entend et de dire franchement comment il pense », « je veux dire comment je comprends, comment je sens la petite création, le Cosmos inférieur ». Ce texte avait paru auparavant en feuilleton dans le journal le Savoyard.

Voici encore un extrait : « dans notre fureur aveuglément exterminatrice, nous n'établissons aucune différence entre les insectes utiles et les insectes nuisibles ... mieux vaudrait ne pas détruire, par notre méconnaissance, le contre-poids que la Nature a établi ».

Désormais retiré, Jacquemoud s'occupe peu des questions politiques ; il donne gratuitement des consultations aux pauvres gens.

En 1887, les citoyens de Moûtiers disaient adieu à l'homme qui fut l'honneur de son pays, utile à ses concitoyens et qui a toujours conservé intact « cet esprit de liberté qui règne dans nos montagnes ». C'est ce qui ressort du discours du conseiller général Jarre rapporté dans le journal Le Tarin.

On peut y lire encore une évocation de la fin de sa vie « il s'est retiré dans une solitude profonde, se livrant à ses chères études, recevant quelques amis. Il fallait l'entendre faire ses causeries familières pour pouvoir apprécier toute la finesse de son esprit, l'étendue de son savoir, la fermeté de ses considérations libérales. Jacquemoud quoique médecin distingué avait peu pratiqué ».

Voici donc la vie d'un moûtierain qui a participé à l'élaboration des mentalités qui ont permis de faire accepter l'annexion de la Savoie à la France en 1860. C'était un homme de bonne volonté, un « ouvrier ordinaire » comme il disait ; il a passé toute sa vie à Moûtiers (sauf quand il séjournait à Turin) ; sa maison a reçu une indemnité pour la reconstruction de la façade après la construction du quai au bord de l'Isère. Il est la preuve qu'il y avait une élite cultivée dans la petite ville de Moûtiers et en lien avec l'extérieur ; il était membre de l'académie de la Val

d'Isère ; il avait obtenu une subvention pour elle au Conseil général ; il a fait un don au musée où il y a toujours son chapeau de député à la Chambre de Turin.

Alexis Billiet

L'autre personnage que je vais évoquer est un personnage illustre, né en Tarentaise aussi : c'est **Mgr Billiet**, lui aussi lié à l'Académie de la Val d'Isère. En août 1875, le président rappelait que le cardinal Billiet était membre effectif de l'académie et l'un de nos présidents d'honneur ... ; il « avait appris avec une satisfaction marquée et avec une espèce de fierté toute patriotique, la formation de notre société ; il avait daigné la patronner de son nom si connu des savants et l'honorer de son concours et de ses encouragements. La mémoire de ce vénérable vieillard ne sera point oubliée parmi nous ; les exemples de sa vie si laborieuse, si activement vouée à presque toutes les branches du savoir et surtout aux sciences naturelles, ne manqueront pas d'exciter toujours notre courage et de maintenir parmi nos compatriotes les nobles traditions du travail et le bienfait des douces jouissances qu'il procure ».

La vie de Mgr Billiet demanderait une étude très importante, mais je vais ici seulement me servir de ses écrits pour tenter d'en extraire quelques traits. Alexis Billiet est né dans le village des Chapelles en 1783. Il était cadet d'une famille de 8 enfants ; il a gardé les troupeaux de sa famille. Il a fréquenté la petite école du village jusqu'à l'émigration du prêtre en 1794. Ses lectures et l'enseignement de prêtres revenus clandestinement pendant la Révolution lui ont donné des connaissances qui ont été remarquées quand il s'est présenté au Grand Séminaire de Chambéry en 1805. Ordonné prêtre en 1807, il a gravi les échelons des responsabilités ecclésiastiques à Chambéry comme professeur au Grand Séminaire puis vicaire général du diocèse. Il a été évêque de Maurienne de 1825 à 1840 puis archevêque de Chambéry jusqu'à sa mort en 1873. Il fut fait cardinal après le rattachement de la Savoie à la France.

Sous le gouvernement de Cavour, quand le Piémont préparait la construction de l'unité italienne, Billiet dut assister au développement d'une politique libérale, opposée à l'influence du clergé dans les affaires de l'Etat.

Il défendit les intérêts du catholicisme, tels qu'ils étaient vus à l'époque. Il définit ses positions dans une lettre adressée au ministre des affaires ecclésiastiques : « *Lettre des évêques de la province ecclésiastique de Savoie* » : « Il n'est point dans nos intentions de faire de l'opposition au gouvernement de S.M., nous recommandons aux fidèles qui nous sont confiés un profond respect pour l'autorité royale et nous sommes toujours disposés à donner l'exemple. Il n'est pas dans nos intentions non plus de faire de l'opposition au Statut constitutionnel ; nous désirons seulement que les dispositions en soient exécutées avec franchise et loyauté, et que la liberté dont on parle tant aujourd'hui, ne devienne pas le privilège exclusif des ennemis de la religion...».

Ainsi, il vota contre le projet de loi de suppression des communautés religieuses à la séance du Sénat dont il était membre en 1855. Il prononça alors un discours dont voici un extrait : « L'exécution du projet serait en Savoie une injustice plus manifeste encore que partout ailleurs. La Révolution française avait détruit toutes nos corporations religieuses ; celles que nous avons maintenant ont été formées depuis lors ... les personnes qui en font partie n'y trouvent que ce qu'elles y ont mis ... ».

Mgr Billiet resta fidèle au Piémont, par attachement à la dynastie mais il accueillit favorablement, avec le clergé savoyard, la perspective du rattachement de la Savoie à la France. Pourtant, il écrivit à ses prêtres dans une note confidentielle : « la réunion de la Savoie à la France paraît être, en ce moment, le vœu d'un certain nombre de personnes. Dans une question aussi grave et aussi délicate, nous croyons devoir recommander à tous les prêtres du diocèse de ne prendre absolument aucune part aux manifestations que l'on pourrait faire à cette fin ». Quand Greyfié de Bellecombe se rendit à Paris, il remit au ministre des affaires étrangères une lettre de Mgr Billiet qui priait de sauvegarder les intérêts spirituels du pays dont : conserver les 4 diocèses avec la Tarentaise et la Maurienne, vallées très difficiles d'accès.

Quand le 27 août, l'empereur et l'impératrice visitèrent la Savoie, Mgr Billiet prononça une allocution réservée où il se borna à dire que la population était « animée de sentiments religieux et disposée à placer les intérêts de sa foi avant tous les autres ... » ; il était gêné, car à ce moment précis l'armée piémontaise, avec la permission de Napoléon, se préparait à envahir les Etats du pape.

Finalement, le cardinal Billiet n'a pas regretté l'annexion de la Savoie à la France. La lettre qu'il adressa aux curés du diocèse le 1^{er} mars 1872 en témoigne : « Il y a des personnes qui demandent si cette annexion de la Savoie est bien complète ... Nous croyons pouvoir leur répondre que cette union est bien faite complètement et pour toujours ... Nous voyons chaque jour que tous les torrents des Alpes s'écoulent dans le Rhône et nous croyons fermement que la Savoie est unie à la France irrévocablement et pour toujours. Nous sommes disposés à partager désormais ses gloires et ses humiliations, ses prospérités et ses revers ... ».

Il est donc intéressant de mieux connaître ce personnage ; ses écrits nous permettent aussi de mieux apprécier la vie en Savoie aux alentours de 1860. La grande préoccupation de la vie de Mgr Billiet fut son action pastorale ; il écrivait à ses diocésains de Chambéry en 1841 : « votre bonheur éternel est l'unique objet de notre sollicitude ». Il avait visité tous les fidèles du diocèse de Maurienne. (*Lettre pastorale, au clergé et aux fidèles du diocèse de Maurienne, 15 mars 1841*) C'était un évêque érudit ; il savait trouver des loisirs pour étudier et recommandait aux ecclésiastiques de faire de même car « Pour bien expliquer tous les points de la loi de Dieu, ... pour diriger prudemment les fidèles ... il faut beaucoup de sagesse, beaucoup d'instruction, et beaucoup de connaissances. (*Constitutions et instructions synodales du diocèse de Chambéry, 1842*)

Alexis Billiet contribua au développement des sciences en Savoie ; il fut un des 4 membres fondateurs de l'Académie de Savoie en 1819.

Ses contemporains lui reconnaissaient un talent d'observation développé durant sa jeunesse à la montagne ; la botanique était son domaine préféré. Sa curiosité, appliquée au cadre régional, l'amena à produire des **mémoires** qu'il communiqua à l'Académie de Savoie. Il parla des tremblements de terre ressentis en Savoie ; il expliqua pourquoi il avait consigné ces faits et les opinions auxquelles ils avaient donné lieu parce que « plus on aura de faits sur ces grands phénomènes, mieux on sera en état d'en reconnaître la véritable cause ... ».

Il s'intéressa aussi à la météorologie, à la géologie, aux brises périodiques, aux inondations ...

En 1844, il prononça un discours à l'occasion de la réunion de la Société Géologique de France à Chambéry ; il y montra des connaissances scientifiques, ses goûts d'observation, mais aussi ses préoccupations d'homme d'église de son temps.

Voici quelques extraits : « Cette science qui déroule à nos regards la série des révolutions du globe, est immense par la variété des objets qu'elle embrasse ... il est difficile de ne pas s'en occuper quelque peu, ne fût-ce que dans ses promenades habituelles. Les matériaux même de nos constructions, les tables de marbre qui ornent nos salons, les cailloux de nos pavés ... tout peut donner lieu à d'utiles observations ; et surtout qui peut élever ses regards vers les cimes majestueuses qui nous environnent, remarquer la variété des couches dont elles sont formées ... et toutes les innombrables coquilles qui y sont ensevelies, sans en conclure que l'état actuel de notre globe a été précédé d'une série d'étonnantes révolutions, contre le retour desquelles nous n'avons au fond d'autre garantie que la confiance en la divine Providence ?

... si quelqu'un, dans cet auditoire, s'effrayait ... nous pourrions le rassurer quelque peu en lui apprenant qu'à l'exception du déluge dont Moïse nous parle dans la Genèse, tous les autres grands bouleversements qu'a éprouvés la surface du globe ont eu lieu dans ce qu'on est convenu d'appeler les temps géologiques. Or ces temps géologiques ont précédé la création de l'homme, et par conséquent aussi la Chronologie de Moïse, qui ne commence qu'à Adam. Ces anciennes révolutions ont dû ensevelir à différentes profondeurs les végétaux et les animaux qui alors existaient déjà ; l'homme n'a pu en être la victime, puisqu'il n'était pas créé. En effet, en creusant dans les entrailles de la terre, on y trouve des débris de plantes et d'animaux en abondance, et jamais d'ossements humains. Ainsi les découvertes de la géologie confirment le récit de la Genèse ... ». Je rappelle que ce texte a été écrit en 1844. ...

Alexis Billiet a réalisé des statistiques remarquables : il avait besoin de mieux connaître ses diocésains. Il a entrepris ses enquêtes avec l'aide des curés. Ces enquêtes ont porté sur les mouvements de population en Maurienne, puis dans le diocèse de Chambéry sur les aliénés, les goitreux, l'instruction primaire. Il était

convaincu qu'il fallait chercher la cause du goitre et du crétinisme dans la constitution minéralogique du sol. C'est à cette occasion qu'il entreprit une correspondance avec le docteur Morel, médecin chef de l'Asile de Maréville. Ce médecin publia cette correspondance en 1855 : il voulait attirer l'attention du public et ne négliger aucun moyen curatif en faisant connaître les opinions du « savant prélat ».

Alexis Billiet souhaitait le développement de l'instruction primaire ; son enquête le conduisit à des analyses perspicaces sur la société de son temps :

« l'instruction du peuple est beaucoup plus avancée dans la montagne que dans la plaine ; en sorte que le nombre des enfants qui savent lire diminue considérablement à mesure qu'on descend des vallées des Alpes dans un air plus tempéré ... Dans cette comparaison, le diocèse de Tarentaise se trouve donc placé au premier rang, celui de Maurienne au second, celui d'Annecy au troisième, et celui de Chambéry au quatrième ... On ne peut réfléchir sur ce résultat sans éprouver un sentiment d'humiliation. Nous sommes en retard ...

Mais d'abord d'où vient qu'il existe une si grande différence entre la montagne et la plaine relativement à l'instruction primaire ? Doit-on croire qu'il y ait dans les lieux élevés plus de capacité naturelle et plus d'intelligence ? ... les habitants de la plaine, surtout dans les environs des villes, se divisent en deux classes, celle des riches propriétaires qui possèdent tout, et celle des fermiers qui ne possèdent rien. ... Accablés par le travail et l'indigence, et peu habitués à réfléchir, ces hommes de peine n'apprécient presque pas l'instruction ... les propriétaires qui forment presque toujours à eux seuls le conseil ... s'intéressent peu aux enfants de leurs fermiers, parce que les frais de l'instruction retomberaient sur eux, et quelquefois aussi parce qu'on aime mieux qu'ils ne soient pas instruits ». *(Je vais poursuivre la lecture de ce texte parce qu'Alexis Billiet ne pouvait soutenir les hommes politiques démocrates comme Jacquemoud pour des questions religieuses et pourtant, les idées exprimées ici ne pouvaient déplaire à des démocrates)*

« Les grands propriétaires n'ayant pas trouvé leur avantage à faire des acquisitions dans les vallées élevées, les habitants s'en sont partagé le sol entre eux. Ils y possèdent tous quelques immeubles, et dès lors ils tiennent à la commune, ils prennent intérêt à tout ce qui la concerne, ils se glorifient de tout ce qui l'honore ... *(et l'homme d'église réapparaît dans le paragraphe suivant)* « Mais est-il à propos d'apprendre à lire aux enfants des pauvres et à ceux des communes rurales ? ... il existe encore aujourd'hui des hommes, même dans les classes élevées de la société, qui adoptent sur ce point une opinion absolument négative ... ; ils trouvent que des hommes qui ne savent rien, sont un mobilier de ferme plus utile : la réflexion ne les tourmente pas ; ils sont plus souples ; ils se laissent faire ; on peut les pressurer par des conditions excessives, leur parler avec hauteur ... il nous semble qu'il faudrait voir dans les habitants des campagnes, non-seulement des ouvriers aux mains calleuses, mais encore des êtres doués d'intelligence, des hommes créés à l'image de Dieu ». Ce texte a été écrit en 1846. *(Mémoire sur l'Instruction primaire dans le Duché de Savoie).*

Alexis Billiet est-il **un historien** ? Il conseilla à tous ceux qui trouvaient des documents anciens de les faire imprimer. C'est pour cela qu'il participa à la publication des Chartes du diocèse de Maurienne avec un Glossaire des mots de la basse latinité. Ce recueil permet aujourd'hui de comprendre certains termes très proches des parlers locaux. Il s'intéressa aussi à l'archéologie. En 1865, il publia ses « Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry ». Cet ouvrage lui demanda de longues années de recherches. Il s'agit de mémoires mais pas exactement d'un travail d'historien qui aurait demandé une classification. Cela ne l'empêche pas de porter des jugements : il proposait toujours une image négative de la Révolution. (par exemple : « Voltaire et Rousseau et les autres philosophes, leurs contemporains avaient travaillé pendant soixante ans, à exciter une haine violente contre le catholicisme. Cette haine fut l'une des principales causes et l'un des principaux caractères de la Révolution »).

A la fin de sa vie, Billiet laissa à l'état de manuscrit un « Petit glossaire du patois de la commune des Chapelles » ; il savait qu'il était urgent de noter les traits de sa langue maternelle avant qu'ils ne s'effacent. Il n'avait inscrit que les mots qui paraissent n'avoir aucun rapport avec la langue française et le latin. Le cardinal Billiet est-il **un écrivain** remarquable ?

François Descotes (*Eloge de S.E.M.le Cardinal Billiet*) fit la louange des mandements écrits durant 47 années d'épiscopat : ils sont « presque la perfection du genre », par une argumentation serrée, vive, pressante, par l'élévation de la pensée, la propriété des termes, la noble simplicité et l'austère élégance du langage. Un langage accessible aux fidèles : « Il y a plusieurs sortes de lumières en ce monde, la lumière physique, la lumière de la raison, la lumière de la révélation et celle de la grâce. La lumière physique est celle que Dieu a créée au commencement, lorsqu'il prononça cette parole admirable : « Que la lumière soit faite » ... Et nous aussi, N.T.C.F., chaque jour nous voyons que la lumière est bonne ... Quel plus magnifique spectacle que l'apparition de l'aurore, que le lever du soleil le matin d'un beau jour ! A l'arrivée de la nuit, tous les animaux sauvages sortent de l'épaisseur des forêts ; ils errent ... Sans la lumière et la chaleur, bientôt tout serait mort sur la terre ...

Mais il y a une autre lumière plus admirable encore que celle du soleil ; c'est celle de l'intelligence dont sont doués les anges et les hommes. Dieu les a créés à son image, ... capables de le connaître et de l'aimer. Cette noble faculté les élève au-dessus de toutes les autres créatures ...

Il lui a donné l'intelligence du bien et du mal et la liberté de choisir l'un ou l'autre. Aussitôt l'homme a entrepris l'examen des œuvres de Dieu. Il a voulu tout approfondir et tout expliquer ; mais bientôt il a été obligé de reconnaître que son intelligence n'est pas illimitée ... S'il est difficile pour nous de connaître tout ce que nous avons tous les jours sous les yeux ... il nous est bien plus difficile de connaître Dieu (*Mandement prononcé en 1858*).

Pour conclure sur le cardinal Billiet, en tant qu'archevêque à la tête d'un clergé largement responsable de l'accord des savoyards avec la décision prise au plus haut niveau, je rappellerais qu'il écrivait remarquablement le français. Il a lui-même constaté que le dialecte des Chapelles « est la langue d'une population exclusivement livrée à l'agriculture et à la vie pastorale, on n'y trouve presque pas de mots propres à exprimer des idées métaphysiques ou scientifiques ». La langue maternelle d'Alexis Billiet avait peut-être forgé ce style simple, net, concis marqué par une parfaite connaissance de la langue française, un amour de la correction poussé jusqu'au purisme, selon François Descotes.

C'est le moment de placer ici une anecdote souvent rapportée : quand un fonctionnaire français peu informé demanda à A. Billiet quelle langue on parlait en Savoie, avant l'annexion, il répondit : « Nous ne parlions pas ».

Jean-Marie Merme

Le 3^{ème} personnage que je vais évoquer rapidement est Jean-Marie Merme. J'en ai parlé lors de la présentation au Musée. Merme vivait encore en 1860 ; il était paysan à Salins-les-Thermes et conseiller municipal. On lui a attribué une participation dans la formation de l'opinion au moment du vote. L'historien Trésal cite une brochure de 8 pages attribuée à J.M. Merme, **ex-chasseur de la garde impériale** ; c'est « la médaille de Ste Hélène et le Second Empire », publiée en 1859 (*je ne l'ai pas trouvée*). Trésal dit aussi que le 15 août 1859, jour de la st Napoléon, les anciens soldats de Napoléon Ier se sont réunis dans plusieurs localités pour célébrer leur glorieux souvenir.

J.M. Merme est né en 1778 à Saint-Laurent-de-la-Côte. Il a émigré encore enfant à Paris, quand commence la Révolution. Il a réussi à entrer dans l'armée, a participé aux campagnes durant la Révolution et surtout celles de Bonaparte : « Des pyramides à Moscou » comme on l'a marqué sur son tombeau à Salins. En 1860, il avait déjà raconté ses campagnes à la population moûtérienne ; ses mémoires ont été publiés à Moûtiers en 1852. Vous avez pu lire au musée ce que J.M. Merme pensait en 1860 : « si jamais Napoléon revenois de l'autre monde, je sortirais de mon tombeaux pour le suivre et si sont neveux a besoin de moi je suis tous prêt à reprendre les armes comme j'ai fait pour l'oncle ... ». En 1860, il avait 82 ans ! Il a signé le procès-verbal de la votation de la commune de Salins le 22 avril 1860. Ce procès-verbal a été photocopié par Mr Roth pour son petit ouvrage sur la vie de J.M. Merme à Salins. Sur 59 inscrits, il y eut 59 bulletins oui. J.M. Merme est mort en 1865, âgé de 87 ans.

Pascalein

Le quatrième personnage que je vais vous présenter est l'**historien Pascalein**. Il est l'auteur d'une célèbre histoire de la Tarentaise ; il a appartenu à l'académie

de la Val d'Isère, où il a été élu en juin 1887. L'évocation de ce personnage va me servir de conclusion.

L'historien Pascalein, c'est Emile Plaisance, né à Saint-Martin-de-Belleville en 1829. Il émigra avec ses parents à Paris où il fit ses études. Agrégé d'histoire et de géographie en 1860, il enseigna pendant 30 ans au Collège Stanislas. Il passait ses vacances en Tarentaise où il poursuivait ses recherches. Il est l'auteur d'une histoire de la Tarentaise et d'une histoire de la Savoie « Histoire des Savoyens » publiée en 1910. Il a publié 16 articles dans la Revue savoisienne de 1884 à 1899. Il a laissé au département de la Savoie toute sa fortune, plusieurs centaines de mille francs or, nous dit Marius Hudry dans son histoire des communes savoyardes. Ce savoyard qui conserva toujours des liens avec la Tarentaise était donc déjà «chez lui en France » avant 1860, pour reprendre l'expression de Jacquemoud.

Pascalein apprécia le rattachement de la Savoie à la France ; je vais donc lire ce qu'il en a dit : « Le mouvement de l'opinion vers la France fut général, irrésistible. Vainement quelques démocrates essayaient de l'enrayer par antipathie contre le régime impérial ... Les Tarins avaient voté avec enthousiasme le retour de leur pays à la patrie française. Ils ne se sont pas démentis depuis. ... La province la plus délaissée sous la domination piémontaise voit aujourd'hui une même pensée d'amélioration et de progrès persister à travers les changements de régimes et de ministères ... Eperdument attaché au sol natal, le Tarin l'aime encore davantage maintenant qu'il le voit contribuer à la sécurité de sa grande patrie ... ».

Dans l'Histoire des Savoyens, il analysait la situation avant 1860 en ces termes qui résument une partie de ce qui vous a été déjà présenté : « L'antagonisme entre les deux nationalités savoyenne et piémontaise se manifestait aussi en dehors du parlement.

Au nord des Alpes, des écrits courts et substantiels remettaient au jour des griefs déjà anciens.

Le chanoine Martinet, de Moûtiers, s'élevait contre la centralisation qui livrait le pays à des fonctionnaires italiens. Si dans toutes les classes, on reconnaissait la condition difficile du pays, on ne s'accordait pas encore sur le remède à y apporter. Le clergé et la noblesse, dans leur attachement à la dynastie, se fussent contentés ... d'une sorte d'autonomie administrative et d'un allègement aux charges fiscales et militaires.

Dans la bourgeoisie libérale et dans le peuple, on tournait plus résolument les yeux au-delà du Rhône et du Guiers où l'on rencontrait communauté d'origine, de sentiments et d'intérêts.

Nous ne connaissons pas écrivait Brunier ... d'autre littérature que la littérature française ... ».

Selon Pascalein, les espérances conçues en 1860 ont été en grande partie réalisées ; Pascalein étant mort en 1905. Voici ce qu'il a écrit à ce sujet (Histoire des Savoyens) : « ce coin de terre qui n'équivaut même pas au quart de la Suisse

l'égale pourtant en spectacles grandioses et en beautés pittoresques ... depuis 1860, les excursionnistes alpins semblent s'être dirigés de préférence vers la Tarentaise, partie la moins explorée de la région sabaudienne ...

En Tarentaise ... le mode d'exploitation rurale en a été tout à fait modifié : le paysan ne s'épuise plus à arracher au sol quelques maigres épis d'orge ou de seigle ; il s'adonne à l'élevage du bétail, à la fabrication du beurre et du fromage, et il y gagne aussi gros que s'il émigrerait à Paris.

On a dit que ... l'industrie avait été moins favorisée. Le minerai des Hurlières s'exporte au-delà de l'ancienne frontière. Aux environs de Chambéry, plusieurs localités tendent à devenir des annexes des manufactures lyonnaises ».

Pascalein parle aussi des progrès de l'enseignement public avec plus de méthode, de variété dans le programme. Il constate que la Savoie « a pris et gardé des tendances à une autonomie non incompatible, certes, avec l'unité française. Elle veille à tous ces vestiges d'un passé très cher : antiquités, circonscriptions épiscopales, cour d'appel spéciale ... Ses associations savantes ne s'occupent guère elles-mêmes que de ce qui a trait au pays ... elles se réunissent depuis 1879 en une sorte de Congrès provincial, autre manifestation d'une individualité qui ne veut pas périr. La Savoie n'en est pas moins intimement unie à la patrie française ... » et les savoyards « ont prouvé aussi qu'ils n'en déclinaient ni les charges, ni les devoirs ».

Je m'arrête ici sur les observations d'un tarin, historien en 1860 et mort en 1905.